



Institut de Sciences Humaines et Sociales

MARC JACQUEMAIN,

Professeur

Sociologie des Identités Contemporaines

☒ Bd du Rectorat, 7, Bât B 31 / Boite 47 - 4000 LIEGE -

BELGIQUE

☎ + 32 (0) 4 366 30 72

FAX 32 (0) 4 366 45 20

Marc.Jacquemain@ulg.ac.be

La critique dans la pratique sociologique – questions introductives.

L'objectif de cette courte présentation est simplement d'introduire le débat et certainement pas de proposer des réponses. La question de la critique dans la pratique sociologique est présente depuis la fondation de la discipline, mais sous des formes toujours renouvelées. Si l'on veut baliser l'ensemble des questions que pose le rapport entre sociologie et position critique, on peut sans doute partir d'une tripartition entre les questions de nature *ontologique*, *épistémiques* et *éthico-pratiques*.

1. La question ontologique/anthropologique

Derrière toute position critique, on peut sans doute débusquer une ontologie du social, qui sera souvent aussi une anthropologie. Par exemple, on peut penser que l'ontologie de la sociologie critique d'inspiration bourdieusienne prend appui sur le fait brut de la **domination**. La « domination » ne constitue en effet pas un fait empirique que la sociologie critique aurait mis au jour : il constitue bien plutôt un présupposé préalable à toute recherche empirique, un cadre de référence ontologique sur la nature du social. A l'inverse, une sociologie non-critique d'inspiration libérale (par exemple dans la foulée de Boudon) tendra à diluer toutes les formes de domination pour les ramener aux conséquences sociales non intentionnelles de l'action humaine. Entre « l'individualisme méthodologique » et le « structuralisme génétique », ce n'est pas l'empirie qui tranche : il s'agit bien d'un choix a priori¹.

L'exemple qui m'a toujours semblé le plus frappant est la discussion sans fin autour de l'inégalité des chances scolaires. Sur le constat empirique, il y a peu de désaccord entre les sociologues, les chiffres sont clairs. Sur la signification sociologique de ce constat, tout va dépendre de l'ontologie acceptée :

- la société constitue-t-elle un système homéostatique manifestant une tendance « naturelle » à la reproduction (fonctionnalisme marxiste) ?
- Est-elle organisée via un ensemble de champs normés par des rapports de domination au sein desquels les individus suivent des stratégies plus ou moins inconscientes de distinction (sociologie bourdieusienne) ?

¹ Les exemples de Bourdieu peuvent parfaitement être réécrits dans le langage de Boudon et vice-versa, comme le montre brièvement le paragraphe sur la sociologie de l'éducation. Mais en outre, les deux auteurs assument clairement leur position : l'individualisme méthodologique considère que toute explication en terme « d'habitus » ne peut subsister que comme un *résidu* après avoir épuisé toutes les hypothèses rationalistes. A l'inverse, un bourdieusien rejettera comme non pertinente une explication, même validée par les faits, qui ferait l'économie de toute forme de domination. Cela n'empêche pas tout dialogue entre les différentes traditions, mais le réduit souvent au minimum.

- Est-elle principalement le résultat non intentionnel de la multitude des choix rationnels des individus (individualisme méthodologique) ?
- Est-elle constituée d'une structure de contrainte qui pèsent sur l'action mais sont en même temps sa condition même de possibilité (théorie de la structuration chez Giddens) ?

Chaque ontologie modifie non pas le constat empirique de l'inégalité des chances scolaires (la relation entre origine sociale et probabilité d'un parcours scolaire donné) mais la signification sociologique qui lui est attribuée.

A partir de là un certain nombre de questions peuvent être posées : peut-on se passer d'une ontologie (et d'une anthropologie) dans la pratique de la sociologie ? La pratique d'une sociologie « critique » est-elle compatible avec toutes les ontologies ou bien suppose-t-elle l'adhésion à certaines d'entre elles préférentiellement. A titre d'exemple, peut-on construire une perspective critique à partir du paradigme des conséquences non intentionnelles (Merton, Boudon, Schelling, Olson...). Peut-on, pour reprendre la formule un peu provocatrice de Jean-Pierre Dupuy imaginer un « hayekisme de gauche² » ?

2. La question épistémique

De la même façon que le choix d'une posture « critique » en sociologie pourrait ne pas être compatible avec toutes les ontologies sociales, on peut se demander si elle s'accommode de toutes les épistémologies.

On doit confronter en premier lieu la question de la **neutralité axiologique** : a priori la posture critique suppose un écart par rapport à cette exigence. Mais la neutralité axiologique est-elle elle-même bien fondée en sociologie ? On comprend bien sa signification dans les sciences de la nature : elle nous indique qu'il existe en principe une « nature objective » des choses, indépendante des valeurs de l'observateur. Certes, il ne nous est pas toujours possible de faire réellement abstraction de ces valeurs mais c'est au moins, asymptotiquement, ce à quoi doit tendre le scientifique. Ainsi, par exemple, nous serons tous d'accord pour accepter que le choix entre un paradigme géocentrique ou héliocentrique doit pouvoir se faire *indépendamment des convictions philosophiques ou religieuses* du scientifique. Il en va de même pour le choix entre une vision « évolutionniste » ou « créationniste » de l'origine des espèces biologiques.

La neutralité axiologique est moins solidement fondée en sociologie. En effet, on peut aisément vérifier qu'un certain nombre de concepts, utiles à l'analyse sociologique, incorporent une certaine normativité inhérente. Des concepts comme « exclusion » ou « pauvreté », par exemple ne désignent pas des réalités objectives, mais des réalités *déjà interprétées*, dépendantes d'un certain nombre d'options philosophico-politiques de départ. Ainsi, pour un certain nombre de sociologues, il n'y a pas de sens à vouloir définir la « pauvreté » indépendamment de l'inégalité : le concept de pauvreté absolue ne peut être opérationnalisé et toute pauvreté est essentiellement relative. C'est typiquement la position de Rosanvallon (notamment dans *La crise de l'Etat Providence*). Pour d'autres, cette position aboutit au contraire à dissoudre la spécificité de la notion de pauvreté et à substituer indûment un concept à un autre : on peut refuser la pauvreté dans une société, tout en y acceptant un certain dose d'inégalité, il faut donc définir les deux concepts indépendamment.

² Expression formulée lors d'une intervention au colloque « Castoriadis » organisé début mars 2007 par l'Université Paris 8 et l'Université de Cergy-Pontoise.

Aucun référent objectif, ne peut, me semble-t-il, permettre de trancher entre une définition relativiste et une définition absolutiste de la pauvreté. Les deux positions sont argumentables : *de definitione non est disputandum*. Pourtant, on ne peut, sans appauvrir considérablement la sociologie, se passer purement et simplement du concept de pauvreté.

Dans le même ordre d'idée, Raymond Aron défendait que toute analyse historique d'une certaine portée présuppose un choix normatif initial : l'analyse du régime de Vichy, par exemple, n'aura aucune possibilité de cohérence, si on ne décide pas, *a priori*, si le choix de maintenir un régime français sous tutelle allemande relevait fondamentalement de la trahison à la Patrie ou d'une vision responsable de la nécessaire continuité de l'Etat (les deux n'étant pas incompatibles si on sépare la Patrie de l'Etat).

Cette difficulté s'inscrit sans doute dans un le cadre d'un débat plus général sur le mode spécifique de connaissance du social. On peut défendre un point de vue **réaliste**, pour lequel il est possible de réduire maximale-ment la part de subjectivité de l'observateur en vue de dégager des « faits sociaux » qui puissent être reconnus de la même façon par tous les sociologues, donc, *indépendamment de tout point de vue spécifique*³. Dans une logique **constructiviste**, on insistera au contraire sur l'idée que les objets sociaux n'existent pas indépendamment des schémas conceptuels à travers lesquels ils ont été définis.

On pourrait imaginer une querelle de ce type autour des classes sociales : leur forte structuration entre le dernier quart du 19^{ème} siècle et le milieu du 20^{ème} siècle, puis leur progressif affaiblissement au cours des cinquante dernières années constituent-ils un phénomène purement « objectif », explicable par une série de transformations sociales ? Ou bien cette évolution est-elle partiellement - voire essentiellement - liée aux déplacements d'intérêt et de focalisation au sein même de la théorie sociologique et économique ? A cette opposition, viennent s'ajouter, bien sûr, toutes les positions hybrides possibles. Remarquons que d'autres concepts se prêtent très bien à la même discussion : existe-t-il quelque chose comme « l'Etat » tant que l'on n'a pas « pensé » l'Etat ? Mais nous aurions du mal à considérer tous nos concepts comme « constructivistes » : un taux de croissance démographique, par exemple, n'exprime-t-il pas une réalité existant « objectivement », indépendamment de sa conceptualisation⁴ ?

La posture « critique » est-elle également praticable dans un cadre épistémique réaliste ou constructiviste ? La critique « bourdieusienne » semble difficilement séparable d'une forme « d'objectivation » des phénomènes sociaux : puisqu'elle consiste précisément à « dévoiler » les mécanismes objectifs d'une domination dans laquelle les acteurs sont pris et dont ils ne sont généralement pas conscients (y compris lorsqu'ils sont les dominants). La posture « pragmatique » qui, d'une certaine façon endogénéise la critique bourdieusienne en en faisant un de ses objets d'étude, se prête a priori plus mal à une vision « critique » puisqu'elle s'interdit de penser que le sociologue aurait accès à une réalité « plus vraie » que celle que conçoivent les acteurs : les théories sociologiques n'y sont qu'un cas particulier du savoir « ordinaire ».

³ Selon la belle formule de Ruwen Ogien « tout réalisme est une déclaration d'indépendance ».

⁴ On peut évidemment utiliser diverses formulations du taux de croissance. Mais sa définition « basique » comme le pourcentage moyen d'augmentation de la population d'une année sur l'autre exprime une réalité qui est « déjà là » *avant* d'être pensée. Il y avait un taux de croissance démographique au néolithique, même si personne n'était capable de le conceptualiser et donc de le mesurer à l'époque.

Quel type de critique sociologique peut-on imaginer dans la perspective « immanentiste » qui est par exemple, celle de la sociologie pragmatique ? S'il n'y a pas de « vérité sous-jacente » à dévoiler, peut-on encore critiquer ? Probablement pas de la même façon en tous les cas.

3. La question éthico-pratique

La troisième question est sans doute celle qui a la plus lié à la définition même de notre activité comme sociologue.

Nous serons tous d'accord que le principe de « neutralité axiologique » est lui-même non axiologiquement neutre : la démarche scientifique est, selon le point de vue de la neutralité axiologique, fondée sur une valeur régulatrice qui est **l'éthique de la vérité**. Le travail de recherche scientifique doit donc subordonner tout autre intérêt à la description la plus universalisable possible de « ce qui est » et de « comment cela fonctionne ».

Dans toutes les sciences, cette éthique de la vérité pose problème en amont et en aval de la démarche de recherche.

En **amont** se pose évidemment la question « *qu'est-ce qu'il est intéressant de rechercher* » ? Tout le monde sait bien que le choix d'un objet de recherche est influencé de manière souvent importante et parfois exclusive par les considérations de financement : qu'est-ce qui va marcher, qu'est-ce qui est susceptible d'intéresser un commanditaire possible, public ou privé ? En sociologie, les exemples abondent. Par exemple, l'analyse de la délinquance en fonction de l'origine ethnique des délinquants est, en soi, un objet scientifique comme un autre. Mais il est évident que, en contexte, cet objet scientifique prend une dimension tout à fait différente selon les orientations idéologico-politiques dominantes au sein de la société. Cet objet scientifique sera plus facilement financé dans certains contextes que dans d'autres. Et il sera également différemment constitué. Pour prendre un exemple par l'absurde, il y a peu de chances que l'on s'intéresse à la délinquance comparée des Alsaciens et de Bretons en France aujourd'hui. Mais il y en a beaucoup qu'on s'intéresse aux comparaisons entre Français d'origine intra-française ou intra-européenne et Français d'origine extra-européenne.

De la même façon, l'étude des disparités interrégionales dans le domaine de l'emploi ou de l'éducation n'aura pas la même chance d'être financée dans une région qui est débitrice (et qui a intérêt à ce qu'on n'insiste pas trop sur les inégalités) que dans une région qui est créditrice (exemple bien connu en Belgique).

A titre d'illustration, dans une Université de Belgique francophone, il y a deux ou trois ans un enseignant s'est lancé dans une étude sur les pratiques religieuses des détenus musulmans. L'étude a vite été conceptualisée et présentée à la presse comme une étude sur « *le recrutement islamiste dans les prisons* » alors même que rien ne permettait encore d'affirmer qu'un tel recrutement existe. De plus, ces articles sont parus dans la presse avant tout recueil d'information. Cela a d'ailleurs abouti à saboter les contacts que le collaborateur de l'enseignant en question avait réussi à nouer parmi les détenus. Il a fallu une carte blanche dans la presse d'un certain nombre de collègues pour que le « battage » au sujet de ce « travail » s'arrête. On se souviendra aussi qu'en Belgique toujours, un précédent Ministre de la justice avait demandé une enquête sur la relation entre origine ethnique et délinquance, ce qui avait déclenché un tollé dans la communauté scientifique.

En **aval**, l'usage des résultats d'une recherche sera aussi très tributaire du contexte économique, social et politique et des possibilités de retombées économiques ou militaires en particulier. La question est ici : *qu'est-il souhaitable de faire de ce qui a été découvert ?* L'idée que toute connaissance doit et peut être appliquée est aujourd'hui suffisamment fragilisée dans les sciences de la nature pour qu'on ait mis en place, dans un certain nombre de disciplines, des comités d'éthique (voir en particulier le développement de la bioéthique).

En **sociologie** et dans les sciences sociales en particulier, le problème se complique compte tenu des fragilités ontologiques et épistémiques citées plus haut. La question n'est plus seulement : que chercher et quoi en faire mais, vu la pluralité des cadres conceptuels possibles, *quel cadre conceptuel risque d'entraîner quelle lecture politique ?* Ainsi, étudier par exemple la « crise des banlieues » dans un cadre bourdieusien de sociologie critique, dans le cadre crozérien d'une analyse stratégique ou dans le cadre boltanskien d'une sociologie pragmatique ne donnera pas les mêmes « signaux » au commanditaire. Dans la pratique de nos recherches, la tentation est grande d'appliquer un cadre conceptuel non uniquement en fonction de l'intérêt intrinsèque pour l'objet mais de l'intérêt que pourra y trouver le commanditaire. Il n'est pas nécessaire pour cela de se départir de « l'éthique de la vérité ». Il suffit de se souvenir que la vérité sociologique est davantage plurielle que la vérité physico-chimique, par exemple.

D'un autre côté, le développement de la sociologie dépend *aussi* de sa capacité à répondre à des demandes sociales, formulées par des canaux divers. De la même façon, le parcours professionnel du sociologue ne sera pas étranger à des choix paradigmatiques « judicieux » du point de vue du contexte global.

Il y a donc, autour de cette question éthico-pratique, un double questionnement pour le sociologue professionnel :

- d'abord, estime-t-il que sa discipline doit s'inscrire dans une perspective de critique sociale ? Si cette position reste répandue en sociologie, elle l'est certainement moins qu'avant et tous les sociologues ne la partagent pas. Il y a donc d'emblée un premier choix à faire, qui positionne chacun au sein de sa communauté scientifique.

- ensuite, s'il souhaite s'inscrire dans une démarche critique, *comment doit-il s'y prendre pour rendre cette critique opérante ?* Là également, le choix entre position de radicalité intransigeante et une position plus « pragmatique » (au sens courant du terme) est important. Deux sociologues qui seraient d'accord, par exemple, pour exprimer l'idée que « l'insécurité » dénoncée aujourd'hui dans les médias est en partie d'ordre fantasmatique pourraient l'exprimer de manière différente. A côté d'une critique « **dénonciatrice** », qui s'efforce avant tout de disqualifier le monde vécu des acteurs « ordinaires » comme fantasme⁵, on peut imaginer une critique **correctrice** focalisée surtout sur les moyens d'apaiser ce sentiment d'insécurité sans pour autant faire droit à une demande sociale de « bouc émissaire ». Les deux voies sont sans doute scientifiquement légitimes et défendables, il est

⁵ On remarque que dans cette forme de critique « dénonciatrice » l'objet de l'analyse tend à se déplacer. Il s'agit de moins en moins de proposer une description ou une explication empirique plus convaincante que celle de l'interlocuteur et de plus en plus d'*expliquer causalement les conceptions de l'interlocuteur lui-même*. Cette position suppose que toute conviction explicable par une causalité psychologique ou sociale est, par le fait même disqualifiée. Une telle attitude implique dès lors que la « vérité » soit « auto-explicative ». Cela revient à confondre la question normative de la validité des croyances avec la question factuelle de leur cause. En d'autres termes, c'est oublier que « *l'on peut avoir raison pour de mauvaises raisons* ». En termes plus polémiques, une telle attitude, pratiquée de manière systématique, ressort très vite du « terrorisme intellectuel ».

possible qu'elles soient utiles toutes les deux, mais leur efficacité relative peut être fort variable d'un contexte à l'autre.

En synthèse, sur ce troisième point, la possibilité même de la posture critique en sociologie dépend de la possibilité de mener des études empiriques (ce qui n'est pas le cas de la philosophie ou de la littérature) et « d'intéresser » les acteurs pertinents à leurs résultats. Le sociologue qui souhaite être critique doit donc arbitrer entre la tentation du renoncement pour pratiquer son métier dans les conditions les plus confortables, et celle de la radicalité extrême qui le condamne presque toujours à la stérilité : pour qu'il y ait une sociologie critique, il faut d'abord qu'il y ait une sociologie.

Marc Jacquemain
Professeur à l'Institut de Sciences Humaines et Sociales
Université de Liège

Marc.Jacquemain@ulg.ac.be